

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES (A)

Cf. également au PAZ (B)

Echelle 1:5000

100 0 100 200 Mètres

Dossier final

20 A



PRESCRIPTIONS DES ZONES

- CV ZONE CENTRE VILLAGE
- Secteurs à prescriptions spéciales
- R1 ZONE RÉSIDENTIELLE À FAIBLE DENSITÉ
- RS ZONE RÉSIDENTIELLE À PRESCRIPTIONS SPÉCIALES
- RV ZONE RÉSIDENTIELLE DE VACANCES
- ARTS ZONE ARTISANALE À PRESCRIPTIONS SPÉCIALES
- IG ZONE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
- EQU 1 ZONE ÉQUESTRE
- PHM PÉRIMÈTRE D'HABITAT À MAINTENIR
- VE ZONE DE VERDURE
- GR ZONE DE GRAVIÈRE
- AGR ZONE AGRICOLE
- FOR ZONE FORESTIÈRE
- PLAN D'AMENAGEMENT DE DÉTAIL APPROUVÉ (PAD)

SECTEURS EXPOSES AUX DANGERS NATURELS

- ZONE DE DANGER FAIBLE
- ZONE DE DANGER MODERE
- ZONE DE DANGER ELEVE
- ZONE INDICATIVE DE DANGER

Voir décision d'appro-
bation de la DAEC du
21 AVR. 2005

(source: cartographie des dangers naturels pour le secteur "Berra - Plasselschlung")

SITES ET OBJETS DE PROTECTION

- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU SITE
- PÉRIMÈTRE DE L'ESPACE BÂTI À CONSERVER
- BÂTIMENT PROTÉGÉ
- OBJET IVS PROTÉGÉ
- PÉRIMÈTRE ARCHÉOLOGIQUE
- HAIE PROTÉGÉE
- ARBRE PROTÉGÉ
- ZONE DE PROTECTION DES EAUX (à titre indicatif)
- ESPACE NECESSAIRE AU COURS D'EAU (à mesurer à l'axe du ruisseau)

Voir décision d'appro-
bation de la DAEC du
21 AVR. 2005

AUTRES

- COURS D'EAU ET LAC
- COURS D'EAU SOUS TUYAU
- LIGNE H.T. (EOS)
- LIGNE M.T. (EEF)
- STAND DE TIR
- BÂTIMENT NON CADASTRÉ

Mis à l'enquête publique du 14 mai au 14 juin 2004.

Adopté par le Conseil communal le 11.10.04

La Secrétaire

Le Syndic

Approuvé par la DAEC le

21 AVR. 2005

Le Conseiller d'État, Directeur

Vann

No d'autorisation
005 / 030819 / 003
Pochon & Choffet SA
Ingénieur rural - Géomètre officiel
Rue Pierre-Alex 11
1630 BULLE

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme

Route du Jura 12, case postale 9, 1706 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90, fax 026 347 10 91
info@archam.ch, www.archam.ch